

La 5^e session de l'Académie Olympique Internationale

8-24 août 1965

Le Comité Olympique Hellénique a le plaisir de porter à votre connaissance que la 5^e session de l'Académie Olympique Internationale sous les auspices du Comité International Olympique et sous le patronage du Comité Olympique Hellénique, aura lieu à Olympie du 8 au 24 août 1965.

Le Comité Olympique Hellénique invite tous les Comités Nationaux Olympiques à envoyer leurs représentants pour y participer.

Voici quelques détails sur la 5^e session :

Conférences :

Les sujets à traiter comprennent : l'idéologie Olympique, les conceptions modernes de l'éducation sportive, les Jeux Olympiques dans l'Antiquité et les temps modernes, les conceptions du Baron de Coubertin sur les sports et l'éducation de la jeunesse, et spécialement pour cette session, quelques aspects médicaux et diététiques pour les sportifs ainsi que l'« Art et la Civilisation dans les Sports ».

En plus des conférenciers réguliers, des experts de renommée mondiale ont été invités à parler sur les sujets mentionnés ci-dessus.

Les langues officielles sont le français et l'anglais. Traductions des conférences dans ces deux langues seront à la disposition des participants.

On organisera des séminaires et des discussions relatives aux sujets des conférences. Les participants seront encouragés à y participer.

Le programme comprend également des activités facultatives, sports, excursions, bains de mer, etc.

Programme général :

8 août

Arrivée des participants à Athènes.

9 août

Visite de la ville d'Athènes.

Cérémonie d'inauguration de la 5^e session.

Réception du Comité Olympique Hellénique.

10 août

Départ pour Olympie. En route, visite des sites historiques y compris les stades d'Isthmia et Epidaure. Arrivée à Olympie et installation au camp de l'Académie Internationale Olympique.

11-22 août

Travaux de la 5^e session.

Retour à Athènes le soir du 22 août.

23 août

Excursion facultative à Delphes.

24 août

Départ des participants.

Logement :

Le Comité Olympique Hellénique se charge des frais de séjour de tous les participants du 8 août jusqu'au 24 août. A Olympie, les participants seront logés au camp de l'Académie dont les tentes sont équipées avec tous les articles de logement nécessaires (lits, draps, couvertures, etc.). Les participants devront être pourvus de leur équipement personnel (vêtements légers, maillot de bain, équipement sportif, instruments de musique, etc.).

Frais de séjour :

Les frais de séjour comprenant le logement, les repas, les frais de voyage à Olympie et retour à Athènes, les billets d'excursion, etc., ont été fixés à 3 \$ US par jour. Les participants qui arriveraient ou partirait à une autre date que celle fixée par le programme, devront payer eux-mêmes leur billet Olympie-Athènes.

Les frais de séjour devront être versés au Comité Olympique Hellénique à l'arrivée des participants à Athènes.

Adresses :

Pendant la session les participants pourront recevoir leur correspondance : c/o Académie Olympique Internationale, Ancienne-Olympie, Grèce.

Participation :

Nous vous prions de bien vouloir nous informer le plus tôt possible, si vous avez l'intention d'envoyer des participants à l'Académie, leur nombre et leur sexe.

Pour toute autre information nous vous prions de vous adresser au commissaire pour les études de l'Académie Olympique Internationale : M. Otto Szymiczek, Kapsali 4, Athènes 138, Grèce.

Le Conseil de direction.